

Neuvième soirée Colibri



Comment résoudre vos conflits ?

Porte ouverte sur les conflits et la médiation familiale.

Pour réfléchir à cette problématique Le Colibri a invité :
l'**ANMF**, soit l'Association Neuchâteloise de Médiation Familiale.

Et la médiation... Vous connaissez ? Avez-vous déjà essayé ?
Vous vous demandez peut-être :

Lors d'une séparation de couple, pourquoi avoir recours à la médiation plutôt que de consulter un avocat pour la rédaction d'une convention ? Lors d'un conflit intergénérationnel, est-ce une solution pour restaurer le dialogue ?

Quels sont les organismes de médiation actifs dans le canton de Neuchâtel ? Comment se passe une séance menée par un.e médiateur.trice de l'ANMF, et quels sont les avantages et les limites ?

Plusieurs professionnel.le.s formé.e.s aux techniques de gestion de conflits évoqueront avec vous leurs pratiques de la médiation.



La rencontre aura lieu

le mercredi 2 octobre 2024 à 17 h 30
Salle rez-de-chaussée, Faubourg de l'Hôpital 24, 2000 Neuchâtel

Après l'exposé, nos interlocuteur.trice.s répondront aux questions et la rencontre sera suivie d'un apéritif vers 18h30.

L'accès est libre moyennant une inscription préalable qui doit parvenir avant le 27 septembre par le formulaire en page d'accueil du site www.associationlecolibri.ch



Le Colibri est une association sans but lucratif dont les prestations consistent à accompagner des enfants et des familles dans des situations marquées par un deuil ou un divorce ou encore une maladie. Il s'agit avant tout de leur donner les « outils » leur permettant de surmonter de façon autonome une période particulièrement difficile. Le Colibri est au bénéfice d'un soutien du service cantonal de protection de l'enfance et de l'adulte.

Association le Colibri - rue Louis-d'Orléans 21 - 2000 Neuchâtel - 079 704 90 07
www.associationlecolibri.ch